L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 JUILLET 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 18 JUILLET 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Marchands ou des Encanteurs, rue Royale entre Conti et Douane—Propriétés commerciales et résidences de valeur dans le 2d district, coin St Louis et Chartres, No 112 rue de Chartres et No 98 rue St Louis.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 106 et 110 rue des Magasins—faïence jaune, verrerie, etc

Faïence jaune, de granit et verrerie.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son, encanteurs.

UN MONOPOLE PRÉTENDU.

Nous croyons qu'on s'est généralement mépris sur la cause du renchérissement de la glace ici et qu'on n'a pas tenu assez de compte de la douceur de la température qui a régné l'hiver dernier dans les pays qui nous fournissent ordinairement la glace naturelle ou la glace du Nord. Nous sommes à même de donner à ce sujet des renseignements certains et ces renseignements expliqueront comment il se fait que le prix de la glace ait doublé subitement ici au moment où on s'y attendait le moins.

On ne devait pas s'y attendre en effet, et tout le monde a été étrangement surpris de cette hausse extraordinaire dans le prix d'un produit qui est aujourd'hui un de nos premiers besoins et qui est devenu un besoin pour toutes les classes de la population.

Nous avons deux fabriques de glace, dit-on; elles travaillent tout l'hiver à faire une provision d'été. Nous avons encore la glace du Nord qui nous arrive régulièrement chaque année en cargaisons énormes. Nous commençons en outre à recevoir la glace du Nord-Ouest, qui est beaucoup moins belle, mais qui est bonne à empiler dans les réfrigérateurs pour la conservation des viandes, des poissons, des légumes, des fruits, pour la congélation des crèmes et des sorbets, et qui est utile encore pour la conservation de la glace fine et claire, de cette glace qu'on sert sur les tables et que nous consommons ici avec l'eau des citernes et des waterworks. Comment se fait-il donc qu'avec tous ces moyens d'approvisionnement nous manquions de glace avant même d'être entrés dans la seconde partie de l'été? Il faut donc qu'il y ait un *ring* ou une clique d'accapareurs, de monopolistes, spéculant sur nos besoins, pour s'assurer un bénéfice abusif et odieux.

On voit par là, et nous pouvons le dire en passant, que les monopoles les plus odieux ne sont pas toujours ceux qui existent en principe et que la loi a sanctionnés elle-même, la loi y mettant toujours une certaine modération, une certaine compensation et une certaine pudeur, comme moyen d'excuse ou de justification. Mais on voit que les monopoles les plus nuisibles sont au contraire ceux qui sont dûs à des combinaisons passagères, à des coalitions d'intérêts en vue d'un but tout actuel et en vue d'une réalisation de profits certains et immédiats. Ces sortes de monopoles viennent vous surprendre au moment où vous y pensez le moins et peuvent pour beaucoup de gens être une cause de privations et de souffrances. Tel serait le monopole de la glace en ce moment.

Nous ne voulons pas prétendre qu'il n'existe pas absolument, qu'il n'ait pas été combiné et qu'il ne soit pas exercé par une coterie d'importateurs et de producteurs tout à la fois. Mais nous voulons expliquer, ou plutôt exposer, les circonstances qui ont pu y donner lieu.

Les deux rivières qui, dans le Nord, fournissent annuellement le plus de glace, et le plus de bonne glace, à la consommation, sont le Kennebec dans l'Etat du Maine et l'Hudson dans l'Etat de New York. Il y a aussi la glace des marais ou des *ponds* artificiels; mais ce dernier produit n'est ni ne peut être jamais ni très clair, ni très sain, ni de très bon goût. La glace du Kennebec et de l'Hudson est claire comme le cristal et pure comme l'eau de roche, et c'est aussi celle qu'on recherche et qu'on paye le plus. Or, on n'a pu l'hiver dernier en couper sur l'Hudson. On a commencé l'opération souvent et aussi souvent il a fallu y renoncer, la couche de glace étant trop faible ou la glace fondant trop rapidement sous le poids des traceurs et des coupeurs. Le Kennebec seul, qui est plus au Nord, a pu fournir une certaine quantité de glace. Là on a pu tracer et couper, mais pendant fort peu de temps et la récolte a été très écourtée par la température.

D'après les informations qui nous ont été données, on n'a pu commencer à couper la glace sur le Kennebec que dans le courant du mois de février, c'est à dire quand les trois-quarts de l'hiver étaient déjà passés. Il n'y avait eu auparavant que des glaces très passagères et d'une ténuité désespérante. Quantité de riverains se sont bien alors mis à l'œuvre. On a construit à la hâte des magasins sur les bords du fleuve; on a loué le plus de travailleurs qu'on a pu trouver et on a pressé les opérations de toute manière. Mais, en dépit de tous ces efforts, on n'a pas emmagasiné le quart d'une récolte ordinaire. La glace, au lieu d'avoir un pied et demi d'épaisseur, n'avait que huit ou dix pouces, rarement un pied. Elle était, par conséquent aussi, moins concrète et de coulaison plus facile. On en perdait déjà beaucoup même sur les lieux de production. Que n'a-t-on pas perdu par l'exportation, dans le trajet du 45me degré de latitude au 29me? Que n'a-t-on pas perdu aussi sur les quais de la Nlle-Orléans lorsqu'il a fallu débarquer cette glace et la transporter, sous un soleil ardent comme le nôtre, dans les dépôts? [illegible] que ces diverses opérations en font perdre plus de la moitié et que l'accapareur ici ne vend que 1000 tonnes de glace sur 2000 qu'il reçoit. Ces pertes doublent le prix de son achat. Supposons qu'il paye la glace du Kennebec sur le pied de 4 piastres la tonne, comme il en perd la moitié par les coulailles, avant qu'il l'ait revendue en détail, c'est comme s'il la payait le double ou 8 piastres. Ces déchets expliquent le haut prix de la glace du Nord et l'immense différence entre le prix d'achat et le prix de vente sur nos marchés.

Par toutes ces raisons on peut dire que l'approvisionnement par le Nord a manqué en grande partie cette année. Voyons maintenant si artificiellement nous étions à même d'y suppléer et si nos fabriques de glace nous ont donné les produits sur lesquels, d'après maints rapports faits au hasard, on pensait pouvoir compter à défaut de la glace naturelle.

La fabrique de glace de la Louisiana a vendu tous ses produits actuels et futurs pour cette année seulement, car nous ne présumons pas que le contract soit perpétuel, sur le pied de neuf piastres la tonne disent les uns, de douze piastres disent les autres, à la compagnie du "Crescent," qui ne fabrique pas, mais qui importe. [illegible] fait d'autre part avec la fabrique de Jones, rue Delord, le même marché. Ces prix sont des prix ordinaires; ils n'ont rien d'exorbitant. Par conséquent la compagnie du "Crescent" aurait pu, ce nous semble, ne rien changer aux conditions du commerce de détail dans la ville. D'où vient donc que le prix du détail a doublé pour le moins?

Cela peut venir, comme nous le disons plus haut, du très faible approvisionnement de glace qui existe sur le marché, et la compagnie en profite, mais avec plus de hausse qu'on ne le pense généralement. Elle n'attend plus du nord que de très faibles cargaisons, et les deux fabriques de glace qui sont en opération ici en produisent beaucoup moins qu'on ne croit.

La fabrique de Jones a des installations magnifiques; elle a toutes sortes de machines qui ont coûté des sommes inouïes. Nous avons pu pénétrer dans son labyrinthe et, dans les endroits les plus reculés, on nous a montré des murailles de glace de la plus belle eau, et devant lesquelles nous sommes resté en admiration. Pendant ce temps, la neige tombait sur nous, juste comme elle tombe au Canada, et comme elle doit tomber en Sibérie. Une dernière pompe, venue à grands frais de New York, devait donner une production de 50 tonnes, et avec les autres pompes, de 60 tonnes par jour. Toutes les facilités d'opération sont réunies dans cet établissement extraordinaire qui a des filtres d'une grandeur démesurée. La glace n'y revient pas, nous a-t-on assuré, à plus d'une piastre et demie la tonne et l'abondance de la production devait suffire à toute la ville.

Le prix actuel de la glace, néanmoins, nous force à douter de ce résultat. Ces superbes machines ne fonctionnent peut être pas aussi brillamment qu'on l'espérait. On atteindra très certainement le but désiré, mais la preuve qu'il n'est pas encore atteint c'est le contrat passé avec la compagnie d'importation, contrat qui nuit un peu à la fabrique de Jones dans l'estime publique.

La vérité est que pour le moment les fabriques de glace artificielle ne suffisent pas aux besoins de la consommation quand la glace naturelle manque, et cette pénurie a été sans doute la base de la spéculation dont on se plaint. Il faut avouer aussi que les accapareurs couraient un risque terrible en opérant de cette manière s'ils avaient un approvisionnement suffisant. Quand le prix d'un article de consommation augmente, aussitôt même la consommation diminue, et la vente faiblit. Il s'en suivrait que des monceaux de glace, non vendus, resteraient en automne pour le compte des accapareurs. Nous concluons de tout ce que nous venons de dire qu'il y a dans la hausse subite du prix de la glace autre chose qu'un calcul fondé sur le monopole; il y a un calcul fondé sur la pauvreté de l'approvisionnement, soit en raison de la disette de glace naturelle, soit en raison de l'insuffisance de la fabrication. A ce compte, l'économie est nécessaire et la hausse du prix forcée.

Convention Commerciale Internationale.

Nous aurons bientôt le plaisir de revoir notre honorable sénateur, M. J. Eustis, qui sera de retour ici, nous assure-t-on, vers le 5 août. Nous avons dit, il y a quelques jours, que M. Eustis, par le rôle honorable et habile qu'il a joué au Sénat des Etats-Unis, bien qu'il n'y ait été admis que lorsque la session était déjà avancée, avait acquis des titres à notre reconnaissance, car ce rôle a été fructueux pour la Nlle-Orléans; nous ajoutons maintenant qu'il ne s'est pas borné à remplir des devoirs purement parlementaires et qu'en dehors de sa mission représentative il a su faire valoir dignement, comme président de la commission américaine chargée de préparer un projet de traité commercial avec la France, les intérêts de la Nlle-Orléans et de la Louisiane. Ainsi, l'on peut dire que les quelques mois que M. Eustis a passés à Washington ont été bien employés et qu'il n'y a pas perdu son temps. En rappelant cette dernière circonstance nous remplissons simplement un devoir.

A propos de cette convention commerciale, nous mentionnerons le retour de M. Ernest Brulatour fils, qui en a été le secrétaire à Washington. M. Brulatour compte partir le 7 août pour Paris où il continuera à exercer ses fonctions de secrétaire auprès de la commission américaine réunie à la commission française, et nous ne doutons pas qu'il ne s'en acquitte à merveille. La connaissance profonde qu'il possède des deux langues et les notions qu'il tient de son père, un de nos plus estimables négociants, le mettent en état de rendre à la convention internationale des services signalés.

Meeting dans la Paroisse Assomption.

Conformément à un appel du président du comité central démocratique de la paroisse d'Assomption, un grand meeting a eu lieu le 13 juillet et une série de résolutions a été adoptée. Nous remarquons entre autres la suivante:

Résolu que bien que nous reconnaissions les fautes d'omission et de commission de notre constitution actuelle d'Etat, cependant, pre[illegible] considération la situation actuelle [illegible] politiques, nous jugeons [illegible] plus prudent d'amender la [illegible] tion aux élections prochain[illegible] mettre à quelque temps la co[illegible] une convention d'Etat pour [illegible] autre."

Voilà enfin une [illegible] s'occupe pas de métaphy[illegible] [illegible]

Et [illegible] la convention [illegible] MM. Walter Guyes, A. [illegible] W. [illegible], P. J. Gilbert, [illegible]

[illegible]

Bonne nouvelle pour les dames.—On sait que les visiteurs de l'Exposition à Paris [illegible] de l'Etoile [illegible] conclure [illegible] des souliers [illegible] Aussitôt [illegible] Philadelphie, où il fera perfectionner, sous sa surveillance, la chaussure la plus élégante qu'on ait encore vu en Amérique.

Monsieur Durel connaissant parfaitement les goûts de notre population, il est certain qu'après son retour, les dames de la Nouvelle-Orléans seront merveilleusement chaussées.

Journaux illustrés.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 29 juin.

La botte Bas-tes en chevreau est Parisiale le plus élégant qu'une dame puisse mettre. L'Etoile Rouge.

Une dame ne souffre pas des pieds quand elle est chaussée avec une paire de bottes à Bas-tes.

La fête nationale du 30 juin à Paris.

Dans la journée.

De mémoire d'hommes, on peut être jamais, Paris n'avait été le théâtre d'une pareille fête. Le souvenir en restera toujours dans la mémoire des trois millions de personnes qui y ont assisté et qui en ont été à la fois les témoins et les acteurs. Ce qui a caractérisé particulièrement cette fête du 30 juin, une date historique désormais, c'est un enthousiasme indicible qui, en deux jours a transformé Paris en une cité féerique. Sans doute le gouvernement y a pris une grande part, mais c'est l'œuvre personnelle de la population parisienne qui a contribué le plus à donner à la manifestation d'hier sa physionomie grandiose et pittoresque.

Paris était une immense kermesse, présentant, suivant le quartier, un caractère particulier et original. A la Villette, sur le canal Saint-Martin et sur le canal de l'Ourcq, les mariniers avaient organisé des régates. A Vaugirard, s'étaient des courses en sac, des courses à la bague, au baquet, des divertissements forains de tous genres. Aux Halles, dans le pavillon aux beurres, l'on dansait et les *forts* avec leur mine opulente et réjouie remplissaient l'office de commissaires. Dans le quartier de l'Europe, devant les grands magasins du Printemps; sur la place de la Bastille, un peu partout, avaient été improvisés des orchestres. D'autres, hissés sur des chars immenses décorés de feuillages et pavoisés de drapeaux, parcouraient les grandes voies, les avenues et les boulevards aux acclamations et aux applaudissements de la foule; quelques-uns, plus modestes, circulaient pédestrement et donnaient des aubades à la foule, aux personnages de distinction, aux journaux républicains.

Dans les quartiers excentriques on avait organisé de véritables foires populaires, avec tout le programme obligé; chevaux de bois, baraques de saltimbanques, cirques ambulants, ménageries et enlèvements d'aérostats. Aucun quartier n'était déshérité.

Et quelle pittoresque décoration! à l'exception de quelques points, où l'impérialisme et le cléricalisme avaient cru devoir rentrer sous leur tente et s'abandonner, dans la solitude la plus complète, à leurs regrets cuisants et à leur dépit, pas une maison qui ne fût pavoisée du rez-de-chaussée aux combles de drapeaux de toutes dimensions, de toute nationalité et d'oriflammes. A Montmartre et au Faubourg Saint-Denis en particulier, pendant des kilomètres, on marchait sous des berceaux de verdure et de fleurs; aux carrefours populeux étaient dressés des arcs-de-triomphe enguirlandés, couverts d'inscriptions patriotiques: *Liberté, paix et travail.—Patrie, Gloire, Honneur.—Bienvenus aux étrangers.—Honneur au travail.—Vive la République.*

Sur les balcons, dans les embrasures de fenêtres étaient placés des bustes de la République et de la France; dans le quartier artistique de l'Europe, sur l'estrade dressée rue Moncey, une belle statue du Génie des arts attirait l'attention. Des propriétaires ingénieux avaient disposé sur les façades de leurs maisons des décorations reproduisant, au moyen de guirlandes de verdure, de drapeaux microscopiques, des emblèmes républicains, les initiales de leurs noms, etc. En beaucoup d'endroits étaient dressés des mâts couverts de drapeaux et de bouquets de fleurs.

Les maisons n'étaient point seules pavoisées. Tous les omnibus et tous les tramways avaient à leur arrière un drapeau. Des tapissières étaient enguirlandées sur toutes leurs faces, et l'on ne rencontrait pas un seul cocher qui n'eût placé sur sa voiture un drapeau, ou n'eût orné le harnachement de ses haridelles d'une cocarde, d'un pompon ou d'oriflammes microscopiques. Des colporteurs distribuaient, moyennant quelques centimes, des médailles du 30 juin, des fleurettes tricolores, pensées, marguerites, roses, etc., qu'un grand nombre de femmes arboraient dans leurs cheveux ou à leur corsage. Les excentricités ne font pas défaut non plus: on rencontre des groupes de gais jeunes gens la tête couverte de casquettes aux couleurs nationales.

Au concert du Printemps, à quatre heures, la foule acclame trois jeunes filles portant des costumes bleus, blancs et rouges, se tenant par le bras et formant ainsi l'emblème du drapeau national, comme dans la patriotique scène de Strasbourg. Les incidents de ce genre n'ont point fait défaut.

Un des principaux centres de la fête était le concert monstre des Tuileries, qui a obtenu un succès immense. 150,000 personnes y ont assisté. Au moment où le chef d'orchestre levait son bâton et donnait le signal à ses sept cents musiciens pour l'exécution de l'ouverture de *Zampa*, le coup d'œil du jardin du haut de l'estrade était merveilleux.

La nuit.

Nous sommes encore éblouis du spectacle merveilleux, féerique, de Paris, pendant la soirée et la nuit d'hier. Les fêtes de nuit données en 1873 en l'honneur du shah de Perse, à Versailles et à Paris, si réussies cependant, sont bien éclipsées.

C'est au bois de Boulogne que l'illumination a été la plus splendide.

A la porte Dauphine s'élevaient deux magnifiques pyramides entourées chacune de cinq cordons de gaz. Les deux pyramides étaient reliées ensemble par un autre cordon au centre duquel on lisait le monogramme de la République, R. F., encadré dans un soleil.

La grande allée du bois qui mène au lac était tout particulièrement remarquable. Tous les arbres étaient ornés de globes rouges qui semblaient des fruits fantastiques.

Comment décrire le spectacle du centre de la fête!

L'île tout entière est en feu; des ifs, des portiques en verres de couleur, des corbeilles de gaz et de lampions, des flammes de bengale rouges et vertes en font un vaste embrasement.

Cent canots de toutes dimensions, pavoisés, couverts de lanternes et de girandoles sillonnent le lac en tous sens. A neuf heures, le canon du Mont-Valérien retentit: c'est le signal du feu d'artifice. Les fusées se croisent dans le ciel, inondant le lac et ses abords d'une pluie d'étoiles filantes. L'effet est stupéfiant. Les bombes éclatent avec un crépitement de salves d'artillerie, accompagnées par les hourras des cinq cent mille spectateurs groupés pittoresquement autour du lac. Des bandes de jeunes gens portant des torches et des lanternes et chantant sillonnent le bois. A dix heures, les premières fanfares de la retraite se font entendre; le feu d'artifice est terminé.

La retraite part de la butte Mortemart.

Des gardes républicains à cheval tiennent la tête, torches en main. Puis viennent des cuirassiers avec des oriflammes; ensuite des soldats à pied, brandissant au bout d'un pieu des feux [illegible]; enfin les tambours, les clairons et plusieurs musiques.

La marche est fermée par d'autres gardes républicains porteurs de torches et d'oriflammes.

La retraite aux flambeaux suit l'avenue du Bois-de-Boulogne, arrive à la place de l'Etoile et descend les Champs-Elysées. Du haut de l'Arc-de-Triomphe, on dirait une mer de feu roulant ses vagues vers les Tuileries. Le spectacle est inouï et indescriptible.

Pendant le même temps, la colline de Montmartre s'embrasait de feux multicolores, formant avec la place du Trône, la place d'Italie et le bois de Boulogne un quadrille de fusées, d'étoiles et de splendeurs pyrotechniques.

Le Panthéon, l'Arc de Triomphe, le Palais du Trocadéro, Saint Augustin, l'Opéra, Saint-Vincent-de-Paul, la Bourse, tous les monuments de Paris sont autant de satellites lumineux d'où s'échappent sur toute la ville des [illegible] gigantesques.

De tous les points de Paris partent des retraites particulières organisées par les municipalités et par les comités locaux, et qui parcourent les quartiers accompagnées par une foule immense, radieuse et enthousiaste.

A trois heures seulement, les rues encombrées jusqu'à ce moment d'une foule immense, commençaient à devenir désertes. Les lampions, les lanternes vénitiennes, les rampes de gaz des monuments s'éteignaient petit à petit, et la grande ville se reposait de cette journée fatigante, mais pleine de joies et de satisfaction intime.

Pour avoir une démarche élégante une dame devra [illegible] avec la botte Bas-tes. L'Etoile Rouge.

LA FÊTE DU 30 JUIN ET LE TIMES DE LONDRES.

Le Times apprécie comme suit la journée de dimanche, 30 juin:

La journée de dimanche a été une grande journée pour Paris et pour la France. Ce n'était pas assez que la République eût son Exposition au Champ de Mars, surpassant en splendeur et en perfection tout ce que l'empire a jamais été capable de produire. Ce n'était pas assez que Paris donnât à tous les visiteurs si bien accueillis qui lui venaient de toutes les parties du monde le spectacle de la prospérité calme, du contentement assuré et de l'industrie en progrès à l'intérieur, [illegible] rivalisant amicalement avec [illegible] dans les arts de la paix.

[illegible] pu suffire à une nation [illegible] réservée comme l'Angleterre, ou [illegible] race flegmatique comme la race allemande, mais les Français diffèrent de leurs voisins, quoiqu'ils ne soient peut-être pas moins sages, et ils aiment à montrer Paris dans tout son éclat de fête qui lui sied si bien. Cependant le motif de cette solennité n'est pas le penchant national à la gaîté, ni l'amour de ce qui est gracieux, spontané, qui caractérise le caractère français. Il y avait un but plus sérieux que tout cela dans le fait de Paris, hier.

Les républicains désiraient ardemment, et avec raison, prouver au pays et au monde entier que la République, avec la simplicité de formes et d'allures, peut représenter le génie de la nation, même dans ses tournures les plus subtiles et les plus difficiles à saisir, aussi fidèlement que la plus magnifique des monarchies ou le plus grandiose des empires.

La fête d'hier était la consécration légitime et pacifique de la République décidée à sceller la réconciliation nationale des partis, et la restauration de Paris en sa qualité de reine choisie et souveraine de toutes les cités européennes. L'Empire a eu ses fêtes, et toute l'Europe y a assisté. Paris, telle qu'une jeune femme, non sans une pointe de coquetterie de sa nation, n'a jamais meilleur aspect que dans ses atours de fête, et elle le sait et elle se pare de son mieux.

Il était assez naturel que la République prît avantage de ce fait que ses prédécesseurs n'avaient jamais méconnu, et l'on ne pouvait que féliciter les Français et particulièrement les Parisiens de n'avoir pas oublié dans leurs malheurs la [illegible], parmi les nations modernes, ils paraissent avoir l'instinct des réjouissances populaires sans apprêt ni affectation. Tout le monde connaît les fêtes de Paris; mais quoique nous ayons déjà vu Paris enguirlandé, pavoisé de drapeaux et illuminé, personne dans notre génération n'a pu voir une fête comme celle d'hier.

C'était un spectacle féerique sans précédent et comme seuls les Français peuvent l'imaginer et l'organiser. C'était un abîme; tous les quartiers avaient rivalisé de magnificence; seul, le faubourg Saint-Germain a montré une indifférence maussade au milieu de l'enthousiasme général. Et cette abstention du faubourg n'oublie ni ne pardonne rien, et il faisait tâche par son silence et son obscurité dans le scintillement de la grande ville.

Les amis de la France à l'étranger ne partageront pas cette indifférence.

On trouve, à l'Etoile Rouge, un assortiment complet de bottes à Bas-tes pour dames.

(Correspondance.)

A MM. les éditeurs de l'Abeille.

Baie St Louis, 16 juillet 1878.

Messieurs,

C'était hier, 15 courant, le vingt-troisième examen scolaire au collège St Stanislas, ayant pour président le zélé et excellent frère Florimond. Comme de coutume la salle regorgeait de dames qui s'éventaient à qui mieux mieux, la chaleur étant extrême.

De même que tous les ans le *brass band* du collège a inauguré l'ouverture de la cérémonie par un morceau splendidement exécuté sous la direction du frère Germain, l'habile professeur de musique, doué d'autant de talent que de conscience. Après quoi MM. *A. Festoreazi* et *P. Judlin* ont exécuté artistement un morceau de la Grande Duchesse.

Puis s'est engagé un débat, entrecoupé de charmante musique, entre treize discoureurs présidés par J. Blaise. Le texte de la thèse était celui-ci: "Ce qui contribue le plus à former l'orateur, " de la nature, de la science ou de l'art", MM. *Albert Lasseigne* et *Daniel Sullivan* sont ceux dont le débit a été le plus admiré. Après avoir entendu les différents *speakers*, M. J. Blaise, en sa qualité de président, a soutenu, dans une courte allocution assez bien débitée, que pour être un orateur parfait il faut le concours de ces trois éléments. M. Blaise a raison; la science et l'art sont le corps, et le génie les ailes qui élèvent le vrai orateur bien au-dessus des discoureurs ordinaires.

Après la clôture des débats, plusieurs morceaux de musique, le *home sweet home*, des airs de la Muette de Portici, de Guillaume Tell, le Carnaval de Venise, &c., ont valu aux exécutants des salves d'applaudissements, particulièrement à MM. *Paul* et *Alfred* Leblanc, Evariste Toulmé, Willis Ludowig et Gustave Ludowig.

Ici se place un dialogue allemand entre MM. P. Judlin, C. Khun et C. Gauthreaux. Voici le titre du dialogue: "*Der schlimer rathgeber erster auftritt*". J'ai demandé au professeur allemand la signification de ces hiéroglyphes: il m'a répondu en souriant malicieusement "*Le mauvais conseiller*". Son sourire malicieux m'a inspiré quelque doute: je me suis adressé alors en cachette, à un monsieur, allemand d'origine, venu de la ville pour assister aux examens. Monsieur, m'a-t-il répondu, cela veut dire "*La force ne prime pas le droit*" Laquelle de ces deux versions accepter? Pour me tirer d'embarras, j'ai adressé le "*Der schlimer*, etc. au prince Bismarck avec prière de m'en envoyer la traduction que je m'empresserai de communiquer à vos lecteurs dès que je l'aurai reçue. Toutefois j'ai été charmé de voir que le prince Bismarck rencontrait, dans sa propre nation, au moins un contradicteur à sa détestable maxime renouvelée des grecs.... du Bas Empire.

Enfin la cérémonie s'est terminée par une petite comédie en un acte ayant pour titre "*Le Photographe*." C'est une pièce comique pleine de sel et d'esprit gaulois. Les dames qui jusque là n'avaient cessé de s'éventer ont, pour le coup, mis de côté leurs éventails pour applaudir aux jeunes comédiens, surtout à MM. Albert Lasseigne et Manuel Elliot, qui ont joué en artistes consommés.

En ma qualité de chroniqueur j'avais une place privilégiée dans la sacristie où j'avais plus d'air et meilleure vue, ce qui m'a fourni l'occasion d'assister, dans le vestiaire avoisinant, à une petite scène de gloutonnerie assez comique. Il faut dire d'abord que dans le cours de la représentation, le photographe, enchanté de sa recette, commande un dîner pour lui et ses deux rapins.

N'allez pas croire qu'on leur porte sur la scène des simulacres de volaille et de vin, mais bien une belle volaille rôtie à point et d'excellent vin rouge provenant des caves de *MM. Paul Gelpi & frères*. N'allez pas croire non plus que le photographe et ses deux rapins fissent semblant—comme cela se pratique au vrai théâtre—de mordre à la gallinacée et de déguster le vin. Diantre pas, ils mordaient à belles dents et buvaient—sans doute par crainte du public qui les épiait—de petits coups, mais répétés si souvent que les deux bouteilles étaient bientôt descendues à moitié. [illegible] un frère, caché derrière le rideau, fait desservir la table et porter les reliefs au vestiaire. C'est alors qu'il fallait voir [illegible] sur le vin qui restait.

Pas de couteau pour découper; c'est du luxe et ça fait perdre du temps. Mes petits gourmands lui tombent dessus à grands coups de dents, deux à la fois sur la même aile; deux sur une cuisse dont chacun empoigne les extrémités à pleine main, tirant dessus jusqu'à ce qu'ils réussissent à la désarticuler. Nouveau procédé chirurgical. Pendant que ceux-ci s'acharnaient à la volaille, les autres portaient toute leur tendresse sur les bouteilles de vin qu'ils ont bientôt mises à sec. *Beati possidentes*, c'est le cas de le dire. Morbleu, me dis-je, comme ces petits gaillards-là dévoreraient vite [illegible] s'acharnaient à leurs livres avec le même zèle, ou plutôt avec la même voracité.

La représentation terminée, le brass band est monté sur l'estrade et a exécuté, avec verve et entrain, le charmant morceau, le *Meeting Bird* de Hoffman.

En dernière analyse, les parents sont repartis pour la ville, enchantés des progrès de leurs enfants, et remerciant cordialement le frère Florimond des soins à la fois paternels et éclairés qu'il leur a prodigués.

P. S.—Parmi les externes, deux élèves, Alcée et Camille Huin ont obtenu, le premier, tout écossé, et le second deux prix. La maladie, en empêchant le premier de suivre régulièrement ses cours, l'a privé des prix qu'autrement il n'eût pas manqué d'obtenir. L'année prochaine, espérons-le, il aura plus de chance.

C. DELERY.

Un charmant article, aux pieds d'une fillette, c'est la botte à Bas-tes. L'Etoile Rouge.

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

QUATORZIÈME SÉANCE.

Mercredi, 16 Juillet.

A dix heures et demie—heure fixée pour la réunion—le sous-comité est à son poste.

Les quelques reporters qui l'ont précédé dans la salle remarquent, en lui rendant son gracieux salut, l'air réfléchi et l'urbanité qui le distinguent.

Le [illegible] et [illegible] rapidement à un compagnon à qui la besogne n'offre, évidemment, aucune difficulté. Il est bien heureux, monsieur le sténographe, de pouvoir se tenir aussi près des témoins et entendre parfaitement tout ce qu'ils disent. Les représentants de la Presse ne lui envient pas ses privilèges, mais ne seraient pas fâchés d'en avoir plus qu'ils n'en ont.

La séance est ouverte à onze heures.

M. William H. Seymour, notaire, qui a déjà donné un témoignage, déclare qu'il ne connaît pas M. Hiram Smedley.

Q.—Avez-vous eu, avec lui, une conversation quelconque, depuis votre retour de Washington?

R.—Non, monsieur.

Q.—L'avez-vous jamais vu?

R.—Non, monsieur.

Q.—Alors cet entretien qu'il prétend avoir eu avec vous est une invention?

R.—C'est un mensonge.

M. Cox.—Avez-vous parlé à quelqu'un de votre déposition depuis votre retour de la capitale?

Le témoin,—J'ai pu en parler à des amis intimes.

TÉMOIGNAGE DE M. JAMES R. BECKWITH.

Il habite la Louisiane depuis 1860. Il était, en 1870, avocat de la ville et représentant du district des Etats-Unis de 1870 à 1877.

En 1876, M. Beckwith s'opposa à ce que M. Smedley fût membre du jury et n'ajouta pas qu'il le fût, à cause des renseignements qu'il avait obtenus sur lui.

Q.—Le connaissez-vous assez pour déclarer qu'il ne faudrait pas le croire même sous serment?

R.—Non, monsieur.

M. Beckwith ajoute qu'il écartait M. Smedley tant qu'il pouvait avoir un autre juré dans les affaires importantes.

M. Blackburn lit au témoin la déposition de M. Smedley, telle que la prise le sténographe.

Q.—Pouvez-vous dire, d'après ce témoignage, si c'est le même homme que celui sur lequel on vous demande des informations?

R.—C'est extrêmement probable, mais je ne connais pas son histoire. Si je le voyais, je le reconnaîtrais.

TÉMOIGNAGE DE M. J. J. PIERSON.

M. Pierson habite la Nlle-Orléans. Il connaît M. Smedley depuis 1870.

Q—Les personnes qui le connaissent le croient-elles dignes de foi?

R—Je n'en sais rien.

TÉMOIGNAGE DE M. LEONARD MALONE.

Il demeure au No 344 de la rue Dauphine. C'est le chef des *detectives*. Il habite la Nlle-Orléans depuis quarante ans.

Il connaît M. Smedley, qui est *politicien* depuis trois ou quatre ans.

Q.—Quelle est sa réputation sous le rapport de la véracité?

R.—Je ne le croirais pas sous serment s'il était intéressé dans une affaire. Je crois que beaucoup de ceux qui le connaissent ont de lui la même opinion.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHNSON.

Le témoin demeure à Alger; il est ingénieur de bateau.

Les personnes qui connaissent M. Hiram Smedley n'ont pas de lui une haute opinion sous le rapport de la véracité.

TÉMOIGNAGE DE M. DANIEL MAHER.

Il est second d'un bateau.

Il connaît M. Smedley et ne le croirait pas sous serment.

M. Smedley a occupé une maison du témoin.

TÉMOIGNAGE DE M. D. E. PARIS.

Il habite la Nlle-Orléans et y est né. Il connaît M. Hiram Smedley depuis trois ou quatre ans.

Il ne sait rien de lui, sinon qu'il est pauvre. M. Smedley empruntait une piastre toutes les fois qu'il le pouvait. Le témoin lui a prêté cinquante piastres pour lui permettre d'établir un café.

Q.—Vous a-t-il jamais rendu l'argent?

R.—Il a réglé d'une manière satisfaisante.

Q.—Vous a-t-il payé en argent?

R.—Il a réglé d'une manière satisfaisante.

TÉMOIGNAGE DE M. GEORGE HECHER.

Le témoin réside à la Nlle-Orléans; il est poseur d'installations de gaz.

Vers la fin de mars ou au commencement d'avril, il a enlevé le gazomètre du No 136 du passage de la Bourse. La maison était vide.

(C'est là qu'était la café de M. Smedley.)

M. Paris est rappelé.

Répondant à M. Blackburn, "je nie, dit-il, que M. Smedley se soit acquitté en donnant à boire, en mon nom, aux *bummers*—exploiteurs—de la politique."

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN A. DULA.

M. Dula habite la Nlle-Orléans. En 1876, il demeurait à West Feliciana, où il exerça les fonctions de juge de paroisse en 1874.

Il était républicain et fut élu comme tel. Il fut requis, à la fin de 1875, par M. Frank Powers, chef des *regulators*, de donner sa démission. Après avoir consulté MM. Wickliffe, Fisher, Locke et Saml. J. Powers, il continua d'exercer ses fonctions, les messieurs qu'il avait consultés, quoique désirant sa démission dans l'intérêt du public, le préférant à M. Joseph P. Newham.

En 1876, il était dans la paroisse. Des votants de couleur se joignirent aux démocrates. Après l'élection, il vint à la Nlle-Orléans.

Q—Y fîtes-vous un affidavit?

R—Oui, monsieur.

M. Stenger passe le document au témoin, qui le reconnaît et déclare que tout ce qui s'y trouve est vrai. Le témoin y parle des *regulators* et des *bulldozers*, qui intimidaient les votants de couleur.

Il n'a eu de conversations avec personne avant de faire l'affidavit.

M. Dula répond à M. Cox.—MM. Wickliffe, Fisher, Locke et Powers étaient démocrates. Ils lui conseillèrent de donner sa démission si M. Collins, démocrate, devait le remplacer. M. Newham est républicain; c'est le beau-frère de M. Weber. Il n'y avait pas de soldats des Etats-Unis, le jour de l'élection—en novembre 1876—à St-Francisville. Après l'élection, on demanda au témoin de signer, au *court-house*, un papier qui déclarait que l'élection s'était passée tranquillement et loyalement; le témoin le lut et, prenant pour prétexte l'heure du dîner, il se retira de la chambre en s'engageant à y revenir. Il n'y revint pas et ne signa pas le document. Il croit que l'affidavit était signé par [illegible] Nouvelle-Orléans. M. [illegible] était un des chefs républicains blancs de West Feliciana; le témoin le consultait de préférence aux autres. M. Weber n'a pas toujours parlé comme il le fait aujourd'hui des affaires de la paroisse; il a changé de langage à l'époque où il se préparait à se rendre à Washington. Le témoin a vu M. Weber depuis le retour de celui-ci de la capitale; il l'a rencontré, une fois, causant avec Armstead et Steward, une autre fois avec M. Sam. St-Martin. M. Weber parla de se retourner contre la paroisse et de changer les témoignages.

M. Cox—Fut-il question de promesses, et vous en fit-il?

Le témoin se tend sur sa chaise. Je préfère, dit-il, ne pas répondre à cette question.

M. Cox—J'insiste sur une réponse.

M. Stenger—Au nom des membres démocrates du comité, je vous enjoins, M. Dula, de répondre à toutes les questions de M. Cox.

M. Cox—M. Weber vous promit-il une récompense?

Le témoin—Oui, monsieur; je devais [illegible]

M. Cox—[illegible] que devait sortir cet argent?

Le témoin—Non, monsieur; la somme était fournie par un monsieur venu de New York. Ce monsieur la remit à M. Weber.

M. Cox—Combien M. Weber vous donna-t-il?

Le témoin—Dix piastres d'abord, puis quarante et il en reprit cinq. Le reste devait m'être remis plus tard, et je devais également avoir une place de professeur.

M. Cox—M. Weber parla-t-il de ce qu'il devait recevoir pour sa part?

Le témoin—Il dit qu'il, était embarrassé et avait eu soin de lui-même.

M. Cox—M. Weber vous nomma-t-il ceux avec lesquels il s'était entendu, et vous informa-t-il de ce qu'il devait avoir?

Le témoin—Je refuse de répondre à cette question. Je ne me rappelle pas si M. Weber [illegible] qu'il [illegible] personnes.

—Interrogé par M. Blackburn, M. Dula déclare que M. Samuel St-Martin était éloigné de lui au moment du marché conclu avec M. Weber; il se peut, néanmoins, que M. St-Martin ait entendu sa conversation avec M. Weber. Elle a eu lieu, le 9 du courant au soir, dans le [illegible]. Le témoin a eu, avant [illegible] matin [illegible] avec M. W[illegible] St-Martin [illegible] trois ou quatre jours entre la première entrevue du témoin avec M. Weber et la conclusion du marché.

M. Blackburn—Avez-vous jamais promis d'user de votre influence pour faire nommer quelqu'un maître de poste de Bayou Sara moyennant trois cents piastres, et n'en avez pas touché cent cinquante?

Le témoin—Non, monsieur, j'ai demandé la place pour moi-même.

Mr Blackburn—Aviez-vous l'intention, en concluant le marché avec M. Weber, d'en remplir les conditions?

Le témoin—Non, monsieur.

M. Blackburn—Aviez-vous un autre but, en faisant le marché, que celui de savoir si l'on fournissait de fortes sommes d'argent à M. Weber?

Le témoin—Je voulais savoir si [illegible] les républicains [illegible] couleur.

M. Blackburn—Vous avez parlé de personnes qui fournissaient de l'argent à M. Weber; pouvez-vous nous en nommer une seule?

Le témoin—C'était la rumeur.

M. Blackburn—Vous cherchiez, dites-vous, à savoir si l'on essayait de corrompre les républicains de couleur, et vous venez de nous déclarer que vous avez reçu quarante-cinq piastres, que vous en avez quarante, en ce moment, dans votre poche.

(Hilarité générale.)

Le témoin, en recevant les quarante-cinq piastres, s'était engagé à déclarer le contraire de ce qu'il avait affirmé dans son affidavit. C'est sa conscience qui l'a empêché de remplir les conditions du marché.

M. Blackburn—Avez-vous parlé à quelqu'un, depuis quarante-huit heures, du témoignage que vous deviez donner devant le comité?

Le témoin—A M. Tony Clark, ancien recorder de West Feliciana.

M. Dula s'est entretenu, il y a deux ou trois jours, avec MM. Clark, Smith, Swayze et d'autres, de l'argent qu'il avait reçu de M. Weber.

M. Blackburn—N'en avez-vous point parlé, ce matin à M. George L. Smith, "collector" de la douane et à M. Thomas C. Anderson?

Le témoin—Non, monsieur. M. Anderson, que j'ai vu, m'a dit que [illegible] l'avait [illegible] accusé.

M. Blackburn—N'en avez-vous point parlé à M. Cox et à M. John Ray?

Le témoin—Non, monsieur.

M. Blackburn—Comment se fait-il, alors, que M. Cox vous ait posé des questions aussi exactes quant aux dates, aux montants, &c.

Le témoin—M. Cox est un homme de beaucoup d'esprit.

(Hilarité.)

M. Blackburn—Il en a beaucoup ce matin et en a toujours—nous savons cela.

(Hilarité générale.)

Le témoin—J'ai refusé de répondre aux questions qui se rattachaient aux conversations et au marché.

M. Blackburn.—Quelqu'un ne vous avait-il pas recommandé de refuser d'abord et de répondre ensuite?

Le témoin.—On ne fait pas de semblables recommandations à un homme intelligent.

M. Dula dit que M. Packard l'a recommandé au "collector" de la douane, mais il y'a tant de candidats que le succès est problématique, que l'espoir n'est guère possible.

Voir la suite à la 4me page.

La botte Bas-tes se trouve à l'Etoile Rouge. Il y en a un assortiment complet pour dames, demoiselles et enfants.

Bulletin météorologique.

Mercredi 17 juillet, 3 h. 43 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	[illegible]	Memphis, Tenn	96
Corsicana, Tex	99	Mobile, Ala	96
Cairo, Ill	93	Montgomery, Ala	93
Cincinnati, O	95	Nashville, Tenn	90
Davenport, Iowa	91	New Orleans, La	85
Dubuque, Iowa	[illegible]	Omaha, Neb	[illegible]
Galveston, Texas	93	Pittsburgh, Pa	[illegible]
[illegible]	90	Savannah, Ga	96
Keokuk, Iowa	98	Shreveport, La	96
Key West, Fla	87	St Louis, Mo	99
La Crosse, Wi	76	St Paul, Minn	82
Leavenworth, Kas	94	Vicksburg, Miss	92
Louisville, Ky	97	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	[illegible].04	Nashville, Tenn	3.04
Cairo, Ill	19.11	New Orleans*	5.09
Cincinnati, O	[illegible].00	Omaha, Neb	13.09
Davenport, I	7.02	Pittsburgh, Pa	3.09
Keokuk, Iowa	[illegible].09	Shreveport, La	22.06
La Crosse, Wis	[illegible].06	St Louis, Mo	19.05
Leavenworth, K	1[illegible].10	St Paul, Minn	2.03
Louisville, Ky	[illegible].01	Vicksburg, Miss	32.06
Memphis, Tenn	18.00	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS
Sergeant Signal Service, U. S. A.

20—Des nuits paisibles et des journées sans torture sont réservées à celui qui, souffrant de rhumatismes, a recours aux "Hostetter's Stomach Bitters." Que ce cordial bénin soit un remède infiniment plus sûr que le colchicum et autres poisons, dont on se sert pour expulser le virus rhumatismal du sang, c'est un fait que l'expérience a démontré d'une manière satisfaisante. Il a aussi l'avantage d'être parfaitement sûr, en ce sens qu'il ne fait jamais mal. Il existe chez nombre de personnes une prédisposition au rhumatisme, ce qui les expose à l'influence du mauvais temps et de l'humidité, des courants d'air, des changements de température ou du froid quand le corps est chaud. Ces personnes devraient prendre un verre de vin ou deux de "Bitters" aussitôt que possible après avoir couru les dangers dont nous parlons, attendu que ce protecteur puissant nullifie effectivement les mauvaises influences. Pour les dérangements, qui accompagnent le rhumatisme, pour les coliques, les spasmes dans l'estomac, les palpitations du cœur, les digestions imparfaites, etc., les Amers sont aussi le remède le plus utile. Il est seulement nécessaire d'en user avec persistance dans les cas obstinés.

—2—

Le foie est roi.—Le foie est l'organe impérial de tout le système humain, attendu qu'il contrôle la vie, la santé et le bonheur de l'homme. Quand il est troublé dans son action propre, toutes sortes d'indispositions en sont le résultat. La digestion de la nourriture, les mouvements du cœur et du sang, l'action du cerveau et du système nerveux, sont en connexion avec les opérations du foie. Il a été prouvé avec satisfaction que le "Green's August Flower" est sans pareil pour guérir les gens affligés de dyspepsie ou de la maladie du foie, et tous les nombreux symptômes qui résultent d'un mauvais état du foie et de l'estomac. Bouteilles d'échantillon pour essayer, 10 cents. Vendu dans toutes les villes du continent occidental. Vous serez [illegible] trois doses vous font justement ce qu'[illegible] vous faut.

MÈRES, MÈRES, MÈRES.

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.
3 avril—

ENTREPOT DE TAPIS.
17........Rue de Chartres........17
Nous venons de recevoir et nous offrons
A TRES BAS PRIX
300 rouleaux de nattes,
Blanches, à carreaux rouges, fantaisie;
TAPIS de tous genres et de toutes qualités;
TOILES CIRÉES pour planchers et tables;
STORES, Dessus de tables et de pianos;
RIDEAUX et Etoffes à meubles,
BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C. &C.
A. BROUSSEAU & SON.
4 juillet—

Université de l'Etat de la Louisiane
—ET—
Collége agricole et mécanique.
BATON-ROUGE, Louisiane.
ORGANISATION MILITAIRE.

La dix-neuvième session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; casuel 50 cts, soins de médecin, $1, total $15, ou pour les neuf mois de session, $135, ou payable mensuellement d'avance dans cette proportion si l'élève ne fait qu'une partie de la session.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et casquettes, $50; livres et fournitures, $10; médicaments, $2; casse et accidents, $3; total $65, payables $40 à l'entrée au collége et $25 le 1er janvier. La balance non dépensée est remboursée.

Dépenses totales, fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200

Les élèves peuvent entrer au collége en tout temps, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collége.

Ils peuvent prendre pension à Bâton-Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Bâton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour, soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Bâton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

Instruction religieuse.—On reçoit à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves devront suivre les exercices religieux dans les églises de Bâton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD Président.
18 juil—3m

CHAUSSEZ-VOUS
—A—
L'Etoile Rouge
Coin Douane et Bourbon.
18juil—1m

On demande

Un homme de couleur pour faire la cuisine et servir à table, à la Passe-Christian. Il faut qu'il puisse faire un peu de pâtisserie. On exige des recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille par lettre avec cette inscription Desire
19juil—1f

GRANDE EXCITATION
RUE DU CANAL
PAR SUITE DE
La Grande Vente de Clôture
—QUE—
DANZIGER,
Continue encore
1878 SEMAINE
—AVANT—
de faire l'inventaire annuel.

Les milliers de personnes qui ont visité notre établissement la semaine dernière témoignent de ce fait que nous offrons l'assortiment le plus choisi et le plus recherché de

Marchandises Sèches

à des prix dont la modicité n'a jamais été égalée dans ce pays.

Nos prix sont si bas,
Nos bargains si nombreux,
Les avantages que nous offrons si grands,

Qu'il nous est impossible d'entrer dans les détails. Tous nos articles de Marchandises Sèches, articles de Variété sont cotés à des prix qui étonneront nos amis et nos clients. [illegible]

DANZIGER,
NO 157 DE LA RUE du CANAL,
Entre Bourbon et Dauphine.

On voudra bien se rappeler que notre ancienne succursale, au coin des rues Royale et St Philippe, est fermée et que nous avons transporté toutes nos affaires rue du Canal.
14 juil—

Avis important.
Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice.

La Grande Fête Champêtre qui devait avoir lieu au Magnolia Grove (dans les Casernes des Etats-Unis), le 30 juin dernier, a été renvoyée, par suite du mauvais temps, au 21 juillet 1878. Les cartes et les invitations qui ont été émises pour le 30 juin seront valables pour le 21 juillet.
Par ordre du comité d'arrangements,
P. V. [illegible], Chairman.
7 juil—14f

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivières	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 97	
Moins—Primes remboursées	1,640 93	$17,486 90
Montant net des primes reçues		$42,888 85
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période:

Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1,130 27	
Sur risques de mer	8,569 55	
Réduction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	298 00	
Bureau des assureurs	1,232 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82	$30,948 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,816 01
Prêts sur hypothèque	11,743 91
Effets à recevoir	3,313 30
Meubles et installations de bureau	2,150 43
En caisse	18,598 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST FRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.
JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, A TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 3 août 1878.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
14juillet—1m

VIN DE CALIFORNIE!

Reçu directement de San-Francisco 1500 gallons.
Attendu du 10 au 15 août, 3000 gallons Vin rouge et blanc.
Les amateurs sont priés de venir déguster ce vin pur de la Californie à 80c le gallon.
Même qualité à $2.00 la douzaine, délivré dans toutes les parties de la ville.
A vendre par F. LIMONGE,
Coin Royale et St-Louis.
14 juil—[illegible]

Domestique.

Un jeune homme de couleur désirerait trouver dans une famille allant passer l'été à la campagne, ou même en ville, une place de garçon de salle à manger. Il se rendra utile de toute façon et est sûr de donner à la personne qui l'emploiera la plus complète satisfaction. S'adresser au No [illegible] rue St-Louis, entre Villeré et Robertson.
14 juil—1f

AUX PROPRIETAIRES.

Un [illegible] payant parfaitement désire louer [illegible], en très bon état, ou une petite maison à étage. Le loyer ne doit pas dépasser $15 par mois. Il fournira les garanties nécessaires, si on l'exige. S'adresser par lettre à PHILIP VARGAS, Poste de la Nlle Orléans.
17 juillet—3 f

J. LEVOIS,
126 - RUE DU CANAL, - 126

A reçu d'Europe cette semaine par le steamer Teutonia un assortiment de

Jaconats français blancs,
Mollés-Molles françaises,
Mousselines de l'Inde,

Aussi un envoi de TOILE D'IRLANDE, façon Coutray et d'ALPACAS NOIRS de qualité supérieure et bon teint.

J. LEVOIS.
126 rue du Canal.
14 juillet—2f—D Me—PP

AUX DAMES!
Confections toile des meilleurs goûts,
Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers; ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en lierre blanc. Le buste a de 28 à 42; nous en faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau ciseau de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO.,
172 à 265 E. Madison St. Chicago
22juin—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

DR CHAS. LANAUX,
DENTISTE,
93........Rue Royale........93
Entre Conti et St-Louis.
18 mai—2m

Californie! Californie!!
GOLDEN CHAMPAGNE,
—VIGNOBLE DE—
GUSTAVE MAHÉ,
à San Mateo.
ANT. GIRAUD,
AGENT POUR LE SUD,
48........Rue Decatur........48

Offre au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché. Ce vin, [illegible] non seulement en outre de la modicité de son prix peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées directement.
22 juin—

A louer

Des soumissions pour le bail d'une grande SAVANNE dans l'arrière des Abattoirs sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessous de la gare du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Opelousas & Great Western R. R. Co. bornée par les rues Hendee, Evelina, Bringier et l'habitation J. B. Olivier seront reçues au bureau du Crescent City Live Stock Landing & Slaughterhouse Co., No 20 rue Carondelet, jusqu'au 20 juillet 1878.
J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.
13juil—13au20

Office of Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1878.—Conformément à la 11me section de la charte de cette compagnie, une assemblée semi-annuelle des actionnaires aura lieu le 22 présent à midi, au bureau de la compagnie.
PHI. GUESNON, Secrétaire.
16 juil—6

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans—Nlle-Orléans, 11 juillet 1878.—A une assemblée du Bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer [illegible] dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants le [illegible].
J. W. HINCKS, Secrétaire.
12 juillet—15f

AVIS.—Bureaux de la compagnie d'Assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 23 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, aux bureaux de la compagnie, No 10 rue Carondelet.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
13juil—13au23

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs tenue le 3 juillet, il a été déclaré un dividende de un et demi pour cent à prendre sur les gains des trois derniers mois et payable aux actionnaires à partir du 20 courant.
WALTER V. CROUCH.
10 juil—10 f.

Orleans Railroad Company.—Bureau coin Laharpe et White.—Nlle-Orléans, 5 juillet 1878.—A la réunion régulière du bureau des Directeurs, tenue le 10 juillet 1878, un dividende semi-annuel de (2) deux pour cent sur le capital stock de la compagnie a été déclaré, payable à ce bureau, aux actionnaires, à partir du 15 courant.
Tout transfert de stock dix jours avant la date de paiement, doit être sans dividende.
H. HUARD, Secrétaire.
6 juil—10f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1878.—A partir du dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac sont vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit:
Cinq cents de la ville aux Cimetières ou vice versa;
Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac ou vice versa, ou à n'importe quel endroit, entre ces points.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
6 juil—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Crescent.—Nlle-Orléans, 25 juin 1878.—Avis est par le présent donné que le capital de cette compagnie a été réduit par un vote unanime des directeurs le 3ème jour du mois de juin, et que la dite réduction a été confirmée par les actionnaires le 19 juin 1878. Tous les certificats d'actions sont par la présente rappelés et de nouveaux certificats seront émis à leur place, à la proportion de trois actions du stock réduit pour cinq sur l'ancien. Tout l'intérêt dû sur le stock en août et après sera calculé sur le nouveau stock ou stock réduit. Les actionnaires voudront bien rendre leur ancien stock et recevoir le nouveau le plus tôt possible.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
29juin—1m

COAL! COAL!
HEBRARD & ROCA,
MARCHANDS de CHARBON
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bureau No 1 Carondelet, près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché livrable à leur option.
7 juil—3m D M J

Brésiliens! Brésiliens! Brésiliens!

Reçus par steamer Nuremberg, du Hâvre, un assortiment considérable de chapeaux brésiliens blancs, marrons, noirs et jaspés avec garnitures assorties ventilateur, formes nouvelles.

Frondeur—Henri IV—Mirabeau—Sénateur—Cape [illegible]

pour hommes et enfants.

Ces chapeaux si remarquables pour leur élégance, leur légèreté, leur souplesse et leur durée, seront vendus à un bon marché sans précédent.

$1 50, $2, $2 50 et $3.

T. CHAUVIÈRE
95 rue de Chartres près Conti.

Blanchissage, teinture [illegible] et noire de chapeaux de paille à [illegible]
Chapeaux [illegible]
18 avril—6 m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiana.

POUR LE 17 juillet—CLASSE NO 708

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
29	14	9	65	17	70	40	2	69	22	46	5	71	57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature, Ce 17 juillet 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN
LOUIS E. PILIE
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Pour Trésorier d'Etat,
JUST COMEN, d'Ascension.

Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Baton Rouge.
17 juil—1f

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE
SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Cousin, à la Grande Ile, un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable.

On peut avoir des renseignements sur le Shady Grove Hotel" en s'adressant au Dr Geo. W. LEWIS, 140 rue du Canal, ou à M J. SAMBOLA, 209 rue Decatur.
6 juil—1m

MONTROSS HOUSE,
(Hôtel Montross),
A BILOXI, MISSISSIPPI.
Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

Le propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de Shady Grove. Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite" de célibataires et de clubs et de compagnies. Un immense terrain couvert de chênes offre aux [illegible] à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des pique-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage, et à 600 pieds de belles cabanes à bains. [illegible] On voit de la galerie du Montross, c'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses de bateaux et de pêche.

Les voyageurs pourront prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.

S'adresser à
F. J. MONTROSS, propriétaire.
BENJ. F. CHANDLER
Mechanics & Traders Exchange
18 juin—2 1/2 m, 47 rue St Charles

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.

The Royal est le premier hôtel du Canada. Hôtel dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du comfort des pensionnaires. Il réunit tous les agréments que ces chambres sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne, pendant les jours d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Situé sur le Longbeach du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté et de Burlington Bay de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades par l'eau, des cavalcades sur le rivage etc. Les pensionnaires du Royal peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à
HOOD & BROTHER, propriétaires,
Hamilton, Ontario
28mai—

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. SOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.
1 juin—2m

BLADON SPRINGS,
(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA,
Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis sous toutes les formes, de rhumatismes [illegible] affections dont elles souffrent habituellement—ne pourraient avoir recours à un meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux dont les premiers médecins du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amateurs du jeu de paume. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui transportent la malle des Etats Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois.

$12.50 par semaine.

Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à
J. CONNER & CO.,
Bladon Springs,
Choctaw County, Ala.
Ou à L. L. LYONS, Agent,
Au coin des rues Camp et Gravier,
Nlle Orléans.
1er mai—3m

PROCURATIONS, PASSEPORTS.

E. A. PEYROUX
—NOTAIRE—
89........Passage de la Bourse........89
Entre Conti et Bienville,

Se charge de procurer les passe-ports avec promptitude, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul.
27oct—1an

H. CASSIDY, J. F. HOGAN,

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)
Au No 26 de la rue du Camp,
Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton, marchands, en gros et en détail, de Ducks unies et fantaisie, à raies, pour tentes,
—Fabricants de—
Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie.
Ruches à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabrique.
Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, sacs à "groceries" aux prix du Nord.
29 mars—6m.

J. L. BALTZ,
Au No 81 de la rue de la Douane,
NOUVELLE-ORLEANS,
Propriétaire du
Pavillon du Chemin de Fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville, au lac.
Rafraîchissements aux prix de la ville.
26 mai—3m

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS,

se trouve en vente chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour se familiariser avec [illegible] spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales [illegible].
Propriétaire,
31 mars—
Alph. WALSH,
96 rue Conti

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OPITZ

A. BONNET & CIE.,
65........RUE ROYALE........65

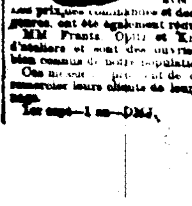

Préviennent les dames et le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certains d'avoir un grand succès avec nos prix réduits—les prix des [illegible] et des [illegible] de toute sorte, ont été également réduits de 25 0/0

MM Frantz, Opitz et Kreihs [illegible] chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs [illegible] de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.
1er sept—1 an—DMJ.